Appel aux personnalités morales, intellectuelles, artistiques, scientifiques, associatives, syndicales et politiques qui, depuis 10 ans, soutiennent les combats pour le droit des élèves et des familles sans papier de construire leur vie ici, à visage découvert, et obtenir leur régularisation.

Les lycéens sans papiers, ex-mineurs isolés ou vivant dans leur famille, se rassembleront à partir du 3 mai
place de la Sorbonne tous les samedis de 16h30 à 18h,
pour exiger leur régularisation. Ils seront soutenus par leurs camarades, leurs enseignants, des parents d'élèves, des syndicalistes enseignants et lycéens.
En présence de personnalités artistiques, littéraires, scientifiques, associatives, syndicales et politiques. S'inscrire sur le calendrier joint
L'initiative se conclura par les Assises régionales du lycéen-ne sans papiers le vendredi 27 juin au Conseil régional d'Ile de France.

Voilà des années, –de trop nombreuses années !– que, chacun à votre façon, vous apportez votre soutien aux actions menées aux côtés de RESF dans les lycées, les collèges et les écoles, dans les villes et les villages, en réalité dans de larges pans de la société, pour que des garçons et des filles, tout juste majeurs le plus souvent, des enfants et leurs parents gagnent enfin le droit de vivre à visage découvert là où ils l'ont choisi ou bien là où les aléas de leurs vies, parfois chaotiques, les ont conduits.
Ce qui a été fait au long de ces dix années est loin d'être négligeable : des dizaines de milliers de régularisations arrachées (22 018 régularisations de parents d'enfants scolarisés en 2006 au titre de la circulaire imposée à Sarkozy en juin 2006), probablement des milliers d'expulsions empêchées. Au total, le cours de dizaines de milliers d'existences bouleversé, et dans le bon sens.
L'opinion publique régulièrement interrogée considérait à une très large majorité que les parents d'enfants scolarisés, les jeunes scolarisés, les travailleurs sans papiers devaient être régularisés tant il est évident pour chacun que le copain de ses enfants, son amoureux ou son amoureuse, le cuisinier du restaurant où il dîne, et l'auxiliaire de vie qui prend en charge les parents âgés, etc, ont toute leur place ici.
Mais dix années de sarkozysme, une crise sociale et économique grave, ont fait passer d'autres préoccupations au premier plan. La question de l'immigration, la place des étrangers en France agitée en épouvantail par la droite et l'extrême droite à des fins démagogiques et électoralistes, reste traitée par François Hollande et son gouvernement avec les mêmes procédures et la même perspective que celles de son prédécesseur. Cette continuité aboutit à installer dans l'opinion l'idée qu'il n'est qu'une politique possible en matière d'immigration, celle voulue par Sarkozy.
En novembre 2012, Manuel Valls prenait une circulaire dite de régularisation[1]. Même si cela reste très difficile, long et douloureux, ce texte ouvre tout de même une perspective aux familles. 9477 parents d'enfants scolarisés régularisés en 2013. Par contre, seuls 2106 travailleurs ont été régularisés, la quasi-totalité d'entre eux se trouvant dans l'impossibilité de produire les documents exigés par les préfectures en dépit de leurs années de présence et de travail.
Pareil pour les lycéens : 327 régularisés seulement. Plus de 90% d'entre eux n'entrent pas dans les critères proposés. De fait, depuis la parution de ce texte, il est devenu encore plus difficile que sous Sarkozy d'imposer la régularisation des élèves. La circulaire Valls fournit en effet une base légale aux refus des préfets. Jusqu'alors, ne disposant d'aucun texte traitant spécifiquement des jeunes scolarisés, les préfets cédaient sous la pression. Maintenant, ils "appliquent les textes" et refusent tout titre de séjour, comme l'exige Valls. Ni expulsés, ni régularisés, les lycéens sans papiers sont maintenus dans une précarité extrême, empêchés de choisir leur formation, de faire des projets. Dès qu'ils quittent le système scolaire, ils se retrouvent privés de soutien, toujours sans papiers et deviennent des proies faciles pour une expulsion discrète
Aujourd'hui comme hier la situation des élèves sans papiers ne peut pas être admise. Puisque, sur instruction ministérielle, les préfets leur refusent le droit de vivre, les textes, les lois doivent

changer.
Nous appelons toutes celles et tous ceux qui ont soutenu les jeunes majeurs sans papiers par le passé, toutes celles et tous ceux qui estiment que le sort fait à ces filles et ces garçons est inadmissible, à appuyer la campagne pour la régularisation des élèves sans papiers, ceux qui vivent dans leur famille comme ceux qui, anciens mineurs isolés, sont en plus, souvent abandonnés à la rue.
La crise ne peut pas tout justifier. L’actualité, y compris récente, fournit suffisamment d’exemples de gaspillages ou de luxe indécent pour qu’il soit légitime d’exiger que tous les jeunes scolarisés dans ce pays aient des conditions de vie décentes et un titre de séjour, garantie de leur avenir.